Claude de Saumaise

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1635

Né à Dijon (Côte d'Or), le 1603.

Mort à Paris (St Honoré), le 25 mars 1680.

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
p. de l'Oratoire

Saumaise (Claude de)

Claudii Salmasii Epistola ad Joannem Besezovicium de Fortali & eius termino scripta duodecimi Beatorum, novis Orbis anno MDCXXXIII & ex ejus autographo descripta. 1633

in folio papier 61 feuillets.

Graves, t II page 170, n° 373.

Il y avait 155 Lettres de lui, dans la bib. de M. Feuillet.

(Voir. ibid page 171.)

C Nunc Salmasii ?

835 epistola ad Lugd batav.
Elzevir 1644 in 8°

4399 De usuris liber ad
1638 in 8°

Paris, le 18 avril 1952.

Mon Révérend Père,

Je viens mendier un renseignement, qui doit se trouver dans la mine Bonnardet.

Voici. Durant les années 1673 et 1674, une correspondance assez considérable est échangée entre le P. Amy, supérieur de Saint-Louis de Rome, et le P. de Saumaise, assistant général. Je connais les lettres du P. Amy, conservées aux A. N. (M. 237). Mais que sont devenues les lettres du P. de Saumaise? Ont-elles été conservées? Sont-elles à Rome? A Saint-Louis-des-Français?

En vous remerciant d'avance et en espérant quelque jour revenir à Montsoult — après être passé à Rome — veuillez agréer, Mon Révérend Père l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués

Charles du Chesnay

le 5 juillet 1645 à Chambeuf
Echange de biens devant Sébastien Baudinet
notaire à Chevanne
entre Claude Saumaise, prêtre de l'Oratoire
et Jean de Guignant, avocat au Parlement
de Dijon

BIBLIOTHÈQUE DE L'ORATOIRE

Au nom de dieu. Amen.

Lan mil six cens quarante quatre le Cinquisme
Jour du Moys de Juillet en Midy au village
de Chambeuf demeurant de Jacques Chamboz
Jardenant Moys sebastien Baudinet Notaire
Tabellion Royal a Baudinotz heritagers demeurant
en Chevanne Pour Noble Claude
de Saumaize prestre de la congregat de l'oratoire
seigneur dudit Chambeuf d'une part / et Noble
Jean de guignant advocat au parlement de dijon
d'autre part, lesquelz de leur bonne volonte ont
fait entre eux l'echange perpetuel suivant /
en Scavoir Ledit sieur de Guignant adde
et transporte pour luy ses heritiers et ayans
cause audit sieur de Saumaize stipullant et
acceptant une petite pièce de pres seize au
village dudit Chambeuf contenant environ deux
ouvrées au grand pres sur lesquelles tirant du
long de soleil leuant a francois Pivrier
et
d'autre de soleil couchant audit sieur de
Saumaize, du bout de bize a la rue proche
la cure et d'autre de Vent a francois Moreau
a cause de Noez Baullet Jeanne sa femme
toutes charges et servitudes d'ung chacun
Contre l'echange dessus dit sieur de Saumaize
delaisse a perpetuité audit sieur de Guignant
stipullant et acceptant la cure d'une pouce

par ay quil luy debuoit assignee sur une brange
et luy apartenant audit Chambrel et une Journal
et terre faisant partie de lenclos de la Maison
dudit lieu de Bugnam, et laquelle avec dune pouille
lesdites brange et Journal et Terre demeurent
doiz a prestant quitte et desgagee pour dutellement
sans prejudice a celle de noire Cautionne et vice
par ay desgme sur ladicte brange a la fabrique
dudit Chambrel qui demeurent a la gauge dudit lieu
de Bugnam et auoit esté Resonguee ladicte rente
par petit Jean Jacomey au profit de Monsieur
Damoin Saumaize par Contrat Recu Cauvot
Notaire Royal a Bruyes le quatorzisme decembre
Mil cinq Cent soixante voir Les tout par
accord fait entre lesdites parties dont elles sont contentes
et pour seurete de la conduicte et bayantie desdites
Vegangues lesdites parties soubmettent et obligent
leurs Biens presents et advenir par toutes cours
Royalles Ressortz et toute Juste contrayte
Se Rebellant Ledit lieu de Saumaize la Justice
Haulte Moyenne et Basse qui luy apartient sur
lesdites brange et Journal et Terre du Cautionnet
dudit lieu de Bugnant fait lieu et passe
en presence de Jehan Carbonneau Sergent
Royal a Vesanne et Claude Fonnigie du Le
Moro dudit Chambrel tesmoings requis Ledit
Fonnier ne sait signer requis signe sur la Minute

Me Chr. Daumaize / Perrinaz. Carbonnaul /
Me Aymoz Ludin Baudinve notayre /

Grosse pro Legatione
de Daumaizy

Baudinet

not

BIBLIOTHÈQUE DE L'ORATOIRE

Et Jolzange ferme monsieur
le Jaumaigo de Loratrou prés
de Chambrelle.

Fait aux de ledro adrouer
de Bugnan.

1644

Extrait que cay es gaugé avec cette
de Bugnan et trouvé de la jauge
de Bore avec mesure Cartrikion

Copie de trois quarterons de cire
livré ala fabrique de chambeuf
par les Bugnan

Mr. François Quignolot, marchand,
a Chambeuf, a passé reconnoissance,
Du lieu, de trois quarterons, de cire,
au profit, de la fabrique, de Chambeuf
le 18. février 1788, devant Guillaume,
Mo.te, a Nuits.

on ignore, de quelle, Nature, est, le cire.

bll 2 bis

Claude de Saumaise

M.M. 608 le Confrère Claude de Saumaise, âgé de 30 ans, natif de la ville de Dijon, diocèse de Langres, fils de Messire Hiérosme Saumaize conseiller du Roy au Parlement de Dijon et de Demoiselle Catherine de le Tout, a été receu en la congrégation en la maison de Paris et y a pris la soutane et la robbe le susdit jour 1635 (15e jour de septembre)

Listes des assemblées
1641 Beaune ant
1644 Dijon
1648 "
1651 Tours sup
1654 " "
1658 S. Malo
1661 "
1663 Dijon sup.
1666 Rouen sup.
1669 " "
1672 Paris assistant
1675 " "
1678 " "

Nécrologe le P. Claude Saumaise mort à Paris le 25 mars 1680. Il avait rempli les premières charges de la Congrégation

M.M. 576 p 3 De Dijon à Orléans sup, 20 mai 1648.
p 4 au plus tôt à Orléans, 4 juin 1648. (N'y alla pas)

Visite de 1673 à Paris " Le P. Claude de Saumaise, agé de 70 ans, (Non 77 ans) né à Dijon, receu en la maison de Paris le 16 sept 1635, fait prestre la veille de Pâques 1637."

Voir sa vie signalée dans un manuscrit de la Bibliothèque de Troyes, N° 1333 page 555

Papillon II, 287.

Il y avait 155 lettres de lui dans la bibliothèque de M. Peiresc
(Voir : Tamizey de Larroque : Lettres inédites de Saumaise, 1882

Actes originaux des assemblées.

En 1654, député, supérieur de Tours, élu secrétaire de l'assemblée.

En 1661, député
- chargé avec trois autres d'examiner un formulaire de comptabilité dressé pour le temporel des maisons
- chargé d'ouïr les différends de qqs maisons pour des intérêts temporels.
- " d'examiner les conventions avec les Pères Wallons.
- " de visiter les archives rue St Honoré.

En 1663, député, supérieur de Dijon.

M.M. 607, 1 catalogue, N° 887 =

Claude de Saumaise, de Dijon, entré en 1635, prêtre en 1637, mort en 1680

M.M. 608, page 7, N° 136 =

Le Confrère Claude Saumaise, natif de Dijon, âgé de 30 ans, fils de Jérôme Saumaise, conseiller du roi au Parlement de Dijon et de Catherine de la Tour reçu en la maison de Paris et y prit la soutane et la robbe le 15 septembre 1635

Adry = Biblioth. des écrivains de l'Oratoire, t. V. p. 92 (Bibl. Nle fonds fr. 25.685)

Claude Saumaise, 4e fils de Jérôme de Saumaise, seigneur de Chazan et conseiller au Parlement de Bourgogne et de Catherine de La Tour, naquit à Dijon en 1603. Quoiqu'il eût fait une partie de ses études à Dijon et une autre au collège de Clermont à Paris chez les Jésuites, il se présenta à l'Oratoire où il fut reçu le 15 septembre 1635, âgé de 32 ans à S. Honoré où le P. de Condren le mit sous la direction du Père Vincent. Comme il était âgé de 32 ans, en vertu d'un démissoire ad omnes de M. Zamet, évêque de Langres, il fut tonsuré à la fin de 1637 et fait prêtre au mois d'avril 1637.

On l'envoya étudier en philosophie à Saumur. Des affaires domestiques obligèrent de l'envoyer à Beaune où il demeura jusqu'en 1640 et de là à Dijon où il passa 8 ans. En 1648 il fut fait supérieur de Cours, pour 6 ans jusqu'en 1654. Il le fut de même temps à Rouen de 1663 à 1669.
L'intervalle de ces 2 supériorités fut rempli par 7 ans de séjour à S. Magloire de 1654 à 1661 et une année de supériorité à Dijon en 1662 d'où il revint passer à S. Magloire une partie de 1663.

Notre 10e assemblée tenue en 1662 le chargea de dresser une lettre circulaire en son nom sur les pensions. Elle a 5 pages in 4 et fut insérée dans les actes à la fin de la 19e session. Il y combat le double abus des uns qui ne veulent pas payer pension parce qu'ils travaillent et des autres qui ne veulent pas travailler parce qu'ils paient pension. Au reste il prêchait d'exemple, car en entrant, il s'engagea à payer une pension de 400tt partout où il serait et, en 1646, du consentement du P. Bourgoing, il amortit cette pension au profit de la maison de Dijon.

A la 13e assemblée, en 1669, il fut nommé assistant à la place du P. du Breuil qui s'était excusé et il fut continué dans la suivante qui se tint en 1672 pour l'élection du P. de Ste Marthe. Cette dernière assemblée le pria de travailler à l'histoire de la Congrégation. Il avait, en effet, ramassé quelques matériaux et se proposait de traiter (1° du corps de la Congrégation; (2° de ses établissements; (3 des particuliers recommandables par leur science et leur piété. Mais l'ouvrage est demeuré imparfait

Il a donné :

— Directions pastorales pour les évêques par le très illustre prélat D. Juan de Palafox et de Mendoza, évêque d'Osma, traduit de l'espagnol par Cl. Saumaise, prêtre de l'Oratoire. Paris, Martre et Cramoisy 1671. in 12.

Il fit sa traduction sur l'original espagnol qui est dans un volume des oeuvres de ce saint prélat, imprimé à Madrid en 1661. Il y a joint un abrégé de sa vie tiré de Gonzalès d'Avila dans son histoire des Indes. Cette traduction est d'un style embarrassé, peut-être pour avoir voulu suivre trop servilement l'original, malgré la différence du génie des 2 langues.

Le P. Bordes attribuait au P. de Saumaise des traductions de qqs autres ouvrages de Don Juan de Palafox; mais le P. Batterel ne les croyait pas de lui.

Il mourut à S. Honoré le 25 mars 1680 à 77 ans.

(Extrait du P. Batterel)

Après la mort du P. Senault, le P. de Saumaise et le P. Séguenot furent députés vers M. de Harlay pour l'engager à consentir à l'élection du P. du Breuil, qu'il traversait parce qu'il n'aimait pas ce Père depuis un sermon sur l'aumône que celui-ci avait prêché. Mais ils ne purent rien obtenir de ce prélat et ce fut le P. de Ste Marthe qui succéda au P. Senault. Simon rapporte que le P. Saumaise en qualité

d'assistant, fut chargé de la part du Conseil de signifier au Père Verjus de se retirer de l'Oratoire sans lui marquer d'autre raison que son grand vicariat de Fécamp.

Id. T VI p. 89 verso.

Lettre du P. Grozelier =

L'abbé Papillon m'a donné de plus amples éclaircissements sur le P. Saumaise, qui vous sont peut-être inconnus. Il vous prie, si vous avez qq. chose de plus sur cet auteur que ce que vous m'avez envoyé, vous vouliez bien encore m'en faire part.

Il est bon de vous dire que Claude Saumaise était fils de Jérôme, seigneur de Chazans, conseiller au Parlement de Dijon, mort en 1614 et de Catherine de la Cour. Claude était le 4e fils. Il fit son entrée dans l'Oratoire à Beaune et peut-être qu'il y est né, car j'en ai point vu son baptistaire sur nos registres de Dijon. Je ne crois pas non plus pouvoir le trouver sur ceux de Beaune, car ils ne vont pas jusqu'à ce temps là. Le secrétaire du chapitre, où ces registres sont conservés m'a dit que les plus anciens n'étaient que de 1666. Je n'ai pas pu voir encore ceux du collège quoique j'y ai été déjà 7 à 8 fois pour cela, le P. Supérieur ne s'y trouvant pas, lorsque j'y allais. Mais j'y vais tant de fois que je trouverai.

Copie de la Bibl. Nle fo. T. p. 410.

77

R. P. BOUGEREL
Biblioz-Orat. T 1, p 241
Ms. de Montpellier
N° de la notice : 77

Claude Saumaise

Jérôme de Saumaise, seigneur de Chazan, conseiller au Parlement de Dijon, fut le fils de Claude de Saumaise, et dame Catherine de la Tour sa mère. Il naquit à Dijon en 1603. Il entra dans l'Oratoire le 15 sept. 1635 âgé de 32 ans. Il fut ordonné prêtre en avril 1637. Il fut fait supérieur de la maison de Tours en 1648, ensuite de celles de Rouen et de Dijon. Il assistant du P. Senault en 1669, continué sous le P. de Ste Marthe. Après la mort du P. Senault on voulut élire pour général le P. du Breuil; mais M. de Harlay, archevêque de Paris, qui ne l'aimait pas, empêcha son élection. Le P. de Saumaise fut député avec le P. Segnenot vers ce prélat pour l'engager à y consentir, ou au moins à ne pas l'empêcher. Mais ils ne purent rien obtenir. Le P. du Breuil était les délices de la congrégation. Le P. de Ste Marthe fut élu à sa place. Le P. de Saumaise était de la famille du fameux critique Claude de Saumaise. Il mourut à Paris dans la maison de St Honoré le 25 mars 1680 âgé de 77 ans.

Ouvrages :

I. Mss. Quelques mémoires pour l'histoire de la Cion. Il avait été choisi par une assemblée pour travailler à cette histoire. Son ouvrage est resté très imparfait.

II. Les directions pastorales pour les évêques, traduites de Don Juan de Palafox, évêque d'Angelopolis imprimé à Paris chez Cramoisi 1671 in 12

III. un abrégé de la vie de ce prélat traduite de Gonzales d'Avila dans son Histoire des Indes.

Bicais = L'Oratoire de France = [Copie de la Bibl. Nle, C. I, p. 410.
Mss. d'Aip, C. I, p. 526.

Claude de Saumaise, fils et frère de deux conseillers au Parlement de Dijon, de la même famille que le fameux critique de ce nom, naquit en 1603 et commença ses études dans sa patrie, d'où il alla les continuer à Paris au collège de Clermont. Dieu lui ayant fait connaître qu'il le voulait dans l'état ecclésiastique, il prit l'habit clérical ; et, comme il aimait la retraite et le travail, il entra dans l'Oratoire, après y avoir rempli divers emplois dans les colléges et au séminaire de S. Magloire, il devint supérieur des maisons de Tours, de Dijon, de Rouen. Son mérite l'éleva ensuite à la dignité d'assistant du R. P. Général. Une assemblée de l'Oratoire, connaissant ses talents et son zèle pour la Congrégation, le chargea d'en écrire l'histoire qui devait comprendre l'établissement des maisons, l'éloge de ses principaux membres, leurs vertus, leurs ouvrages, leurs lettres de piété, etc.
Le P. de Saumaise accepta cette commission, dont il s'occupa plusieurs années, mais qu'il abandonna ensuite, on ne sait pour quelle raison. Il termina sa carrière le 25 mars 1680 dans la maison de Paris, laissant quelques ouvrages qu'il avait publiés de son vivant :

(1 Traduction des directions pastorales de Jean de Palafox, évêque d'Osma, pour les évêques.
à Paris, chez Cramoisi, 1671, in 12.
C'est sur l'original espagnol qui se trouve parmi les œuvres de ce prélat imprimées à Madrid en 1661 que le Père de Saumaise a mis cet ouvrage en français auquel il a joint un abrégé de la vie de l'auteur, tiré de l'Histoire des Indes de Gonzalès d'Avila. Mais sa traduction paraît d'un style contraint et embarrassé, peut-être pour avoir trop voulu s'astreindre à l'original. Ce qui a rendu son travail peu clair et mêlé d'élocutions plus étrangères que françaises.

(2 Un panégyrique de Louis le Juste, in 4°.

(3 Quelques pièces en vers latins et français.

Cloyseault = Ménologe, p. 137 =

Le Père Claude Saumaise était de Dijon, parent du fameux Saumaise, calviniste qui a composé tant de livres. Son grand père eut deux fils dont l'esprit et les inclinations furent fort différentes, l'un ayant beaucoup de facilité pour les sciences et extrêmement curieux de

tout savoir, s'addonna à lire toutes sortes de livres, premièrement les auteurs profanes grecs et latins et ensuite ceux des luthériens et des Calvinistes. Comme il n'avait aucun principe de théologie, il se gâta tellement l'esprit qu'il renonça à la religion catholique pour embrasser l'hérésie de Calvin. A la fin, n'y trouvant aucune solidité, il devint pyrrhonien et mourut en Hollande sans savoir de quelle religion il était. L'autre fut plus sage et plus vertueux. Il persévéra toujours dans la religion de ses ancêtres et fut très bon catholique, duquel est né le Père Claude Saumaise.

Il avait aussi beaucoup d'esprit, de conduite et de piété.

Il a été supérieur dans plusieurs des principales maisons de l'Oratoire et il s'y est comporté avec tant de sagesse et d'édification qu'il a mérité d'être élu jusqu'à 3 fois assistant du R.P. Général.

Il mourut à Paris le 25 mars 1680.

Voir : Moréri : 1 suppl. II, 283.

Papillon : II, 287.

Battorel I, 373, 374
II, 174, 176, 178, 549
III, 166-169 notice
IV, 76 79, 182, 224, 365, 366.

Cloysenult, Ménologe, p. 137.

Bicaïs, I, 526.

Bougerel, I, 241.

Adry, V, 92 et VI, 4.

Bonardi, p. 751.

Vol. V. — *PIERRE HUMBERT*. — **Un amateur : Peiresc, « le Pic de la Mirandole français ».** (*Prix Bordin* 1934.)

Photo Cairol

Nicolas-Claude Fabri de Peiresc n'est connu que des érudits : le public ignore cet homme extraordinaire, l'une des figures les plus curieuses et les plus sympathiques du début du XVIIe siècle, à la fois humaniste, archéologue, numismate, astronome, physicien, naturaliste. M. Pierre Humbert, professeur à l'Université de Montpellier, fait revivre, dans ce volume de la collection *Temps et Visages*, illustré d'après des documents inédits, Peiresc et ses nombreux amis, mettant en pleine lumière les travaux trop oubliés de ce simple amateur à qui, dans les domaines les plus variés, nous devons un certain nombre de découvertes fondamentales.

Un vol. in-8° écu de 324 pp., huit illustrations. . . . . **20 »**

Batterel III, 166-169

XV. — Le Père Claude Saumaize,

Entré en 1635, mort en 1680.

Claude Saumaize, quatrième fils de Jerôme de Saumaize, seigneur de Chazan, conseiller au Parlement de Bourgogne, et de D. Catherine de la Tour, naquit à Dijon l'an 1603, y fit une partie de ses études au collège des Jésuites, et vint ensuite les finir dans leur collège de Clermont à Paris (1).

Cette éducation ne l'empêcha pas de songer à se retirer parmi nous et de devenir un des prêtres de l'Oratoire des plus attachés à son état. Il fut reçu dans la maison de Paris le 15 septembre 1635, et mis par le R. P. de Condren, alors supérieur général, sous la direction du Père Vincent. Comme il était alors âgé de 32 ans, en vertu d'un *dimissoire ad omnes* de M. Zameth, son évêque, qui le dispensait même des interstices, il fut ordonné clerc sur la fin de 1636, et fait prêtre au mois d'août 1637.

Après son institution, il fut étudier en théologie à Saumur, d'où ses affaires domestiques l'obligeaient d'aller ensuite résider à Beaune jusqu'en 1640, et de Beaune à Dijon où il passa encore huit ans.

En 1648 il fut fait supérieur de la maison de Tours qu'il régit jusqu'en 1654, c'est-à-dire six ans, et autant celle de Rouen depuis 1663 jusqu'en 1669. L'intervalle de ces deux supériorités fut rempli par sept ans de séjour à Saint-Magloire depuis 1654 jusqu'en 1661 et par une année de supériorité à Dijon en 1662, d'où il revint passer à Saint-Magloire une partie de 1663.

En notre 10e assemblée tenue en 1661, il fut chargé par

(1) P. de Saumaize, *Déclaration de son état donnée par lui-même jusqu'en 1672.*

elle de dresser en son nom une *Lettre circulaire au sujet des pensions*, qui fut insérée dans les Actes, à la session 19e. Elle est de 5 pages in-4° et commence ainsi :

« *Nos Révérends Pères et chers Confrères,*

« *L'Assemblée vous adressant à tous ces paroles de Saint Paul* : Renovamini spiritû mentis vestræ, et induite novum hominem, *vous avertit qu'elle a été pleinement informée du mauvais exemple et de l'injustice de quelques particuliers qui par eux-mêmes s'exemptent de payer leurs pensions parce qu'ils travaillent, les autres de travailler parce qu'ils payent leurs pensions.* » Et il combat ensuite solidement ce double abus comme directement contraire à notre esprit et à nos statuts.

Il lui convenait d'autant mieux de se charger de ce soin qu'il prêchait en cela d'exemple, puisqu'en entrant dans l'Oratoire il s'était engagé à payer, partout où il demeurerait, quatre cents livres de pension, qu'il racheta depuis, en 1646, de l'agrément du Père Bourgoing au profit de la maison de Dijon en lui donnant le principal de cette rente.

A l'Assemblée treizième, tenue sous le P. Senault en 1669, où il assista en qualité de supérieur de la maison de Rouen, il fut fait assistant du R. P. Général à la place du P. Du Breuil, qui s'excusa d'accepter cette charge, et il fut continué encore trois ans dans la suivante, en 1672, où se fit l'élection du P. de Sainte-Marthe.

Il fut prié par cette assemblée de travailler à l'histoire de notre Congrégation (1). Il avait dans cette vue recueilli quelques mémoires des divers événements qui nous arrivaient de son temps fertile, comme aujourd'hui, en aventures fâcheuses. J'en ai fait usage pour mon dessein. Mais il n'avait encore, que je sache, rien mis en œuvre, et je n'ai trouvé de sa main que quelques pages sur son projet qui

(1) *Actes de la 14e Assemblée, session 20e.*

consistait à vouloir traiter : 1° du corps de la Congrégation ; 2° de ses établissements ; 3° des particuliers recommandables par quelque endroit ; et c'est le plan que je me suis proposé de suivre.

Le P. Bordes lui attribue des traductions de divers ouvrages de piété de D. Juan de Palafox (1). Pour moi, je ne connais que la suivante qui soit sûrement de lui :

Directions pastorales pour les évêques par le très illustre prélat, D. Juan de Palafox et de Mendoça, conseiller du roi d'Espagne en ses conseils, évêque d'Angelopolis, et depuis transféré à l'évêché d'Osma. Paris chez Mabre-Cramoisy, 1671, in-12.

Il la fit sur l'original espagnol qui se trouve dans un volume des œuvres de ce prélat imprimé à Madrid en 1661. Il y a joint un abrégé de la vie de D. Juan, tiré aussi de l'espagnol, de Gonzalès d'Avila dans son *Histoire des Indes*. Mais l'un et l'autre me paraît écrit d'un style contraint et embarrassé, peut-être pour avoir trop voulu s'astreindre à l'original, et par là peu clair et mêlé de locutions plus étrangères que françaises.

Il mourut à la maison de Paris le 25 mars 1680, âgé de 77 ans (2).

(1) Bordes, *Mémoires manuscrits*.

(2) *Nécrologe*.

Abbé Vissac = La poésie latine au siècle de Louis XIV, Paris, Durand, 1868, in 8, p. ~~304~~ 108 =

" Si la maladie vient frapper le héros ou l'âme du poète, celui-ci s'empressera de former des voeux
" pour son rétablissement. Balzac, revenu à la santé, crut devoir adresser ce remerciement
" pompeux à Saumaise en reconnaissance de deux vers qu'il avait faits sur sa maladie : " Le Dieu
" te servent, Auguste " et les autres acclamations qui se lisent dans votre histoire Auguste ne
" m'auraient pas tant obligé que les deux vers que vous avez faits sur ma maladie. "

Chaudon et Delandine = Dictionnaire historique, Paris, Ménard, 1822, t. XXIV, p. 233 (la meilleure édit. de ce Dict.)

Claude de Saumaise, savant oratorien, né à Dijon en 1603, entra à l'Oratoire en 1635 et fut chargé d'écrire l'Histoire de sa Congrégation. Il recueillit plusieurs matériaux ; mais l'ouvrage est demeuré imparfait. Le P. Saumaise mourut en 1680 à Paris avant de l'avoir achevé. On a de lui une traduction française des Directions pastorales de Dom Jean de Palafox, 1672, in 12 et quelques pièces de vers latins et français -

---

Pérennès = Biog. universelle, Paris et Besançon, 1848, t. XI. p 293 =

Claude Saumaise, né à Dijon en 1603, entra à l'oratoire en 1635 et fut chargé d'écrire l'Histoire de sa congrégation. Il recueillit plusieurs matériaux ; mais l'ouvrage est resté imparfait : le Père de Saumaise étant mort à Paris en 1680 à 77 ans avant de l'avoir terminé. On a de lui une traduction française des Directions pastorales de Dom Jean de Palafox 1671 in 12 et qqs pièces de vers latins et français

---

3026 1865

E. Bene

Observations à 1re Octb.

R 1 Octb

Lettres inédites de Saumaise et d'avec beaucoup bonté d'offrir un autre exemplaire à Mlle Pellechet, la première fois que vous serez à Louveciennes. Balthazar de Vias formera le No VI des Correspondants de Peiresc. S'il plaît à ~~nous~~ (collationnée) et au Bon Dieu, nous pourrons la livrer jusqu'au No XX ou XXV. Mais il faudra que ce soit elle même qui transcrive les futures lettres. A propos de Vias, connaissez-vous et pouvez-vous me faire connaître par une courte et bonne analyse le poème d'un de vos confrères composé en son honneur : Nobilissimo clarissimoque viro Balthasari de Vias, doctissimo et clarissimo mudarum alumno, Xenion. Six pages in-4o par le Père Claude Lion, de la Congrégation de l'Oratoire. La pièce est datée de Marseille, 1667. Pardon et merci encore, avec tous mes respects et toutes mes amitiés.

T. de L.

Porté à Lion

Si vous allez aux Bureaux du Polybiblion, demandez de ma part à M. Pellechet le second volume. Il y a un exemplaire ad hoc.

Gontaud, 6 octobre 1882

Mon très vénéré et très cher Père,

Mille remerciements pour tout ce que vous m'avez envoyé et pour tout ce que vous me promettez.

J'ai lu avec un vif intérêt votre chaleureuse et décisive protestation contre les accusations de l'abbé Jouffret. Je ferai tout mes possible pour qu'elle l'entère dans une des revues du Midi. La plus répandue de toutes est la Revue de Marseille et de Provence, mais je crains que l'influence de l'adversaire

ne soit trop grande pour que je vous la dise.
Je vais d'abord frapper à cette porte,
et, si elle ne s'ouvre pas, nous trouverons
ailleurs l'hospitalité.

J'aime à rapprocher de votre défense
de l'oratoire si calomnié, les lignes que
je viens de publier dans la Revue des
Questions historiques du 1er octobre (p. 712-713)
sur le prétendu jansénisme du p. de St-Martin.
Je suis votre indigne auxiliaire, mais
enfin je suis votre auxiliaire. Faites-le,
s'il vous plaît, mon article à
celle que vous appelez si bien notre
bonne amie, et dites-lui que je serai
fier de son approbation, comme de la
vôtre. Je me réjouis avec vous de l'achèvement
de son grand travail liturgique et c'est
avec le même soupir de soulagement que
vous-même, que je m'écrie : Dieu en
soit loué ! Vous voyez que je répète ce
que vous m'écrivez aussi bien que j'ai
répété, dans la Revue, ce que vous avez
imprimé : c'est qu'on ne saurait trop
redire ce que vous dites.

Je vous prie d'accepter, bien vénéré
et bien cher père, un exemplaire des